

Changez d'Air

Donnez de la hauteur à vos loisirs Nature !

CHANGEZ D'AIR

10 rue du Grand Pont

74270 FRANGY

Tél : 06 85 54 86 94

E-mail : changezdair@yahoo.fr

www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €

Siret 804881365

Immatriculation Tourisme : IM074150004

N°Assurance RCP : MMA 107 482 250

Corse du Sud Mer & Montagne 28 sept - 5 octobre 2019

Points forts du séjour :

La variété des randonnées pour découvrir les multiples facettes du sud de l'île :

En montagne : sommet, plateau et cascades.

En bord de mer : falaises et îles paradisiaques

La balade en bateau aux îles Lavezzi, inoubliable !!

Les hébergements : en hôtels 3 et 2 étoiles très bien situés



Grandes lignes

8 JOURS - 7 NUITS - 6 JOURS DE RANDONNEE

Niveau : niveau facile à moyen

De 100 à 800 m de dénivelé et de 2h à 6h de marche par jour

L'encadrement sera fait par un accompagnateur en montagne diplômé d'état de l'équipe de Changez d'Air.

Groupe de 6 à 14 personnes

Les itinéraires pourront être modifiés en fonction des conditions météorologiques et du niveau du groupe.

Hébergement :

Hôtels 3 et 2 étoiles très bien situés en montagne et au cœur de la vieille ville de Bonifaccio

Tarif : à partir de 1052 €

Comprend préparation, encadrement, **pension complète**, **excursion en bateau** et transferts sur place en bus.



Programme détaillé :

Jour 1 : Aéroport Figari - Zonza

Transfert sur Zonza à travers la montagne corse.
1h de route et installation à l'hôtel

Jour 2 : Aiguille de Bavella, Trou de la Bombe et cascade de Purcaraccia

Incontournable balade à Balleva à travers les pins laricios et cochons sauvages

Jour 3 : Plateau de Cucionne & Sommet de l'Incudine 2100 m

Une des plus belles randonnées sauvage de l'île avec

Trou de la bombe !!

la traversée de ce plateau, dont les qualificatifs manquent pour le décrire, et le sommet de l'Enclume qui porte bien son nom avec vue panoramique sur les aiguilles de Bavella.

Jour 4 : Vacca Morta & Piscia di Gallo

Sur le Mare a Mare sud, un joli sommet panoramique sur l'Alta Rocca et balade vers la grande cascade du Coq l'après midi.

Jour 5 : Bonifaccio, ses falaises, son phare et l'île

1h 30 de route pour rejoindre la côte et la ville des falaises.

Découverte de la ville et de la nature sauvage toute proche, splendide !

J 6 : îles Lavezzi un avant gout de paradis !

Une balade de rêve avec des moments baignade et tuba masque pour les + aventureux.

Belle croisière en bateau au retour pour visiter les sites maritimes remarquables de ce parc sous marin.



Bonifaccio et alentours



J 7 : Campo Moro & cala de Camuseddu

Balade facile et très belle le long de la côte déchiquetée.

Une des plus belles du sud de l'Ile, assurément !

J 8 : Temps libre avant l'avion.

Temps libre pour flâner dans cette belle ville de Bonifaccio ou sur les plages environnantes. En milieu d'après midi, transfert à l'aéroport.

Renseignements supplémentaires :

Accueil :

A l'aéroport aux horaires de départ ou d'arrivée figurant ci-dessus.

Voyage préparé avec les vols Easy jet Genève Figari

Aller 28 sept.(15h40-17h), Retour le 5 oct (17h30-18h45)

Tarif au 12 mars : 80 €

Les voyages étant garantis à partir de 6 personnes, nous vous recommandons de vérifier que le voyage est bien confirmé avant d'acheter le billet.

Toutefois, si vous désirez acheter le billet au plus vite pour bénéficier des meilleurs tarifs et au cas où le voyage ne se confirme pas, ce qui n'est jamais arrivé en 15 ans, Changez d'Air s'engage à vous organiser un séjour « en liberté » à moindre cout en vous garantissant les hébergements.

Bien sur l'acompte versé ne sera encaissé qu'à confirmation du séjour.

Niveau : niveau facile à moyen

1 randos un peu plus longue J 3 mais abordable, sinon niveau facile

J 2 : 2h30 de marche effective et 100 m de dénivelé le matin & l'après midi

J 3 : 5/6 h et 700 m

J 4 : le matin : 3 h et 400 m, l'après midi 2h et 200 m

J 5 : 3 à 4 h en tout. 150 m

J 6 : 2 h et 0 m

J 7 : 4 h et 250 m

Le programme pourra être légèrement modifié par l'accompagnateur selon le niveau du groupe et la météo

Encadrement : par un accompagnateur en montagne diplômé d'état de l'équipe de Changez d'Air spécialiste de la Corse.

Hébergement :

Hôtels 3 et 2 étoiles :

4 nuits en montagne à Zonza en hôtel typique corse de 2 à 3 selon effectif

3 nuits en hôtel en plein centre de la vieille ville de Bonifaccio, très bien situé pour capter l'ambiance de la ville du rocher.

Hébergements en chambre de 2 ou 3 personnes selon effectif final.

Les petits déjeuners et repas du soir seront pris dans les hôtels sauf le dernier soir

Matériel à prévoir :

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements

Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- shorts
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres ou mini guêtres selon saison (hiver/été)
- Des sous-vêtements.

- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipelement pour la rando

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Un drap-sac ou petit duvet.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

Formalités :

Durant la randonnée, vous devez être en possession dans votre sac à dos :

- de votre téléphone portable
- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale- Contact de votre assurance voyage-
- Un peu d'argent en espèces et votre Cb

Changez d'Air

Donnez de la hauteur à vos loisirs Nature !

CHANGEZ D'AIR

10 rue du Grand Pont

74270 FRANGY

Tél : 06 85 54 86 94

E-mail : changezdair@yahoo.fr

Site Web : www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €

Siret 804881365

Immatriculation Tourisme : IM074150004

N°Assurance RCP : MMA 107 482 250

Corse du Sud

Mer & Montagne

28 septembre - 5 octobre 2019

Page Contrat

Le programme et renseignements se trouvent en page 1 à 7 du document

Tarif : 1052 €

Comprenant l'encadrement montagne, l'organisation du voyage, **la pension complète** (hors boissons) **du repas du soir du J1 au repas de midi du J8**, le transfert en mini bus ou voiture sur place et la croisière en bateau sur les îles.

Ne comprend pas les repas hors décrits ci-dessus, le vol ni les boissons ou autres dépenses.

Options :

(Cochez les options désirés et rajouter le paiement à l'inscription)

- ☐ **Chambre panoramique à Bonifaccio : 45 €**
- ☐ **Chambre individuelle : 260 € en chambre sur ville à Bonifaccio**
- ☐ **Chambre individuelle : 275 € en chambre panoramique à Bonifaccio**
- ☐ **Aide à l'achat du billet et suivi : 15 €**
- ☐ **Assurance annulation : 3.3 % du total options y comprises, soit** €
- ☐ **Assurance annulation et rapatriement : 4.8 % du total options y comprises, , soit**

Contrat à renvoyer daté et signé avec un acompte de 350 € + le paiement des options.

Le solde sera à régler au plus tard le 15 aout

Pour payer par virement Iban : FR76 1810 6000 3296 7359 3216 866 changez d'air

Le programme pourra être modifié en fonction de la météo et du niveau du groupe.

En cas d'annulation de Changez d'Air, le client sera averti au plus tard 3 semaines avant la date de départ.

Toutes les sommes versées pour les prestations terrestres seront alors remboursées, le client ne pourra prétendre à aucun autre remboursement ou dédommagement que ce soit.

Conditions de vente et d'annulation du client :

Voir les conditions de vente et d'annulation ci jointes au programme

La signature avec bon pour accord entraine l'acceptation de ces mêmes conditions

La souscription de l'assurance annulation proposée ou une assurances personnelle permet le **remboursement de la différence des sommes non remboursées par Changez d'AIR**

Les motifs d'annulation sont définis par l'assurance.

Changez d'Air assure seulement la souscription de l'assurance.

Mme Mr

Adresse :

Téléphone portable :

Mail :

Date :

Signature : (précédé de bon pour accord)

CONDITIONS DE VENTES & D'ANNULATION

CHANGEZ D'AIR

10 Rue du grand pont 74270 FRANGY

Site Web : www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €

Siret 804881365

Assurance RC MMA : MMA 107 482 250

Confirmation d'un dossier ou prestation :

1/Après acceptation de notre devis, le client s'engage à le renvoyer avec la mention manuscrite « bon pour accord », afin de confirmer la prestation demandée.

Un acompte d'environ sera à versé pour toute réservation et le solde après prestation (sauf pour les sommes inférieures à 250 €, le total sera à payer à la réservation)

2/ Le contrat lie le client à Changez d'Air, pour le respect du travail mis en œuvre et des conditions de mise en application de celui-ci.

3/Changez d'Air s'engage à fournir les prestations requises selon devis ou facture, dans un cadre légal d'activités de montagne encadrées par des professionnels diplômés d'état (Guide de Montagne, Accompagnateur en Montagne et Moniteur), conformément à la déontologie et la législation encadrant ces activités.

4/ Changez d'Air certifie l'exactitude et la conformité des diplômes des professionnels exerçants pour lui. Tous les professionnels dépendent du diplôme d'alpinisme, (les guides et les accompagnateurs en particulier) et sont à jours de leur recyclage obligatoire (tous les 6 ans sous l'égide de l'ENSA). Celui-ci leur confère le droit d'exercer contre rémunération selon les règles juridiques et sécuritaires qui encadrent la profession.

5/ Changez d'Air confirme et atteste être en possession de toutes les autorisations administratives et de garanties d'assurance pour l'exercice des activités proposées dans le cadre de sa structure (Syndicat Professionnel conduit par un directeur).

6/ Changez d'Air s'engage à fournir des prestations de qualité et s'engage à veiller à la sécurité de tous les participants, pour autant que l'équipement de chacun soit adapté aux activités de montagne. Pour la moyenne montagne été/hiver : bonnes chaussures de marche à semelle crantées, baskets

ou chaussures de montagne. (Aucune chaussure de ville ne sera acceptée : chaussures en toiles, bottes ou chaussures ouvertes etc...)

-Concernant les sacs, seuls sont autorisés les sacs à dos de montagne, pour la sécurité et le confort des participants. En aucun cas les sacs de villes ou sacs à bandoulières seront acceptés.

6bis/ Si les clauses du §6, n'étaient pas respectées, le professionnel sera en droit de refuser la participation du client pour des raisons sécuritaires. La prestation ne sera alors pas assurée et le client ne pourra prétendre à aucun remboursement. .

7/Météo : proposant des activités de pleine nature en montagne, nous sommes tributaires les uns les autres des conditions météorologiques. A partir du moment où une prestation est confirmée par un client, nous contrôlons régulièrement la situation climatique. En cas d'incertitude découlant d'un phénomène perturbé (dépression), Changez d'Air suit jour par jour et heure par heure l'évolution.

Nous sommes les seuls à prendre la décision de maintenir ou d'annuler une prestation confirmée. Le client ne peut en aucun cas prendre par lui-même cette décision et de fait s'expose d'office aux conditions et aux pénalités d'annulation (Cf § 10 frais d'annulation). Nous avons en effet l'expérience, la connaissance de la montagne et en particulier celle de notre massif. Si nous jugeons que l'activité est réalisable (tjrs en relation avec la météo incertaine), elle sera alors assurée.

Le manque de neige n'est pas une condition d'annulation de sortie en raquette et dans ce cas les randonnées se feront en mode pédestre, sans raquettes.

8/*Seule la pluie installée et persistante, les risques d'orage forts, le brouillard épais, les chutes de neige fortes avec risques d'avalanche peuvent justifier l'annulation d'une prestation, afin de ne pas compromettre le confort et la sécurité des clients et de celle des enfants en particulier.

9/Si Changez d'Air annule une prestation pour les raisons météorologiques (selon § 8), il le fera au plus tard la veille ou le matin même de la prestation. Le client est tenu informé régulièrement des différentes étapes qui conduiront à cette décision. Nous nous engageons alors à rembourser intégralement la prestation (si acompte ou solde versé avant la prestation), ou alors si le client le souhaite une date de remplacement sera alors proposée.

10/Conditions d'annulation

Elles varient selon les circuits ou voyage, se référer au contrat

Sans conditions spécifiques affichées sur le contrat, les conditions type ci dessous s'appliqueront :

De l'inscription à 30 jours avant l'activité, 25 % seront retenus

De 29 à 15 jours avant l'activité, 50 % seront retenus

De 14 à 2 jours avant le voyage, 70 % seront retenus

A partir de 2 jours avant le voyage, 100 % seront retenus

De même, en cas d'annulation en cours de séjour, aucun remboursement ne sera fait.

Si l'assurance est souscrite auprès de Changez d'Air, cette dernière remboursera la différence sous conditions d'acceptation et de franchise.

Ces conditions sont à **demandeur par le souscripteur au moment de l'inscription.**

10 bis/ Conditions d'annulation couple ou duo

Si un couple ou un duo ont réservé une chambre twin ou double pour eux et que l'une des personnes venait à annuler, la différence entre chambre double et single sera à la charge de ce même personne

10 ter/ Conditions d'annulation groupe

Lors d'une journée ou un séjour organisé et réservé par un groupe constitué, le tarif est fixé en fonction du nombre de personnes donnés lors de l'élaboration du projet.

Si le nombre définitif venait à être modifié à la baisse plus de 30 jours avant le voyage, la part manquante sera à répartir entre les personnes inscrites.

Au delà de 30 jours, les frais d'annulation couvriront des frais, aucun supplément ne sera demandé.

11/Les écoles, les centres de loisirs et les centres de vacances : Concernant ces groupes, nous demandons (au même titre que vos organismes de tutelle) un minimum d'encadrants pour seconder le professionnel et assurer la sécurité des enfants. Le professionnel assure un transfert de responsabilité sur des animateurs, instituteurs ou parents, qui au final dépendent de lui seul. Ils se doivent aussi de faire respecter toutes les consignes.

-Sur le terrain il est le seul habilité à prendre toutes les décisions qui dépendent de la gestion du groupe et de sa sécurité.

-Le nombre de personnes autorisées (pour des questions de pratiques et d'assurance) est variable en fonction de l'activité réservée. Il sera précisé par téléphone dans un premier temps et communiqué sur le devis ou facture par ailleurs.

12/Changez d'Air confirme et atteste être en possession d'un agrément émanant de l'Education Nationale (vous référer à la liste des activités sportives de

montagne couvertes par le rectorat www.education.gouv.fr).

Ce dernier est valable 5 ans et renouvelable au bout de cette période.

13/Pour les voyages avec billets d'avion ou autres moyens de transport, Changez d'air conseille des vols ou autre moyen de transport mais n'est pas responsable de l'annulation, du report ou retard d'un vol ou autre bus, train etc.

Le client ne pourra pas demander de dédommagement ou autre remboursement des prestations terrestres suite à un problème lié à ces transports à Changez d'air

14/ Lors des déplacements en mini bus, une participation est demandé au client, les dommages corporels sont bien sur assurés pas les bagages ou effet personnels en cas de vols ou perte de ceux-ci.

Il est demandé aux voyageurs de garder les affaires ou biens précieux sur eux lors des haltes par exemple.